



Saint-Raymond,  
à l'écoute de ses familles  
et de ses aînés...  
*pour mieux agir !*

# POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE ET DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS DE SAINT-RAYMOND

## ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE

Novembre 2011



# Table des matières

Mot du maire.....	3
Mot de la conseillère municipale responsable des questions familiales.....	4
Présentation du comité des familles et des aînés.....	5
Préambule.....	6
Portrait du milieu municipal raymondois.....	7
⇨ La population.....	8
⇨ L'âge de la population.....	8
⇨ Les familles.....	8
⇨ Les aînés.....	9
⇨ La scolarité.....	9
⇨ Le marché de l'emploi.....	10
⇨ Les revenus.....	11
⇨ Le logement et l'habitation.....	12
Sondages et consultations.....	13
⇨ Consultation publique.....	13
⇨ Consultation auprès des cadres municipaux.....	15
⇨ Consultation auprès des organismes.....	18
Noms des organismes consultés.....	18
Définition de la famille.....	19
Valeurs.....	19
Mission.....	19
Principes directeurs.....	19
Objectifs généraux.....	20
Axes d'intervention.....	20
Mise en œuvre et mécanismes de suivi.....	29
Conclusion.....	29
Remerciements.....	29
Bibliographie.....	30





## Mot du maire

Une ville constitue le milieu de vie et le point d'ancrage des familles et des personnes jeunes et moins jeunes qui l'habitent. C'est dans une ville que se concentrent la plupart des activités humaines. La ville doit procurer un cadre de vie stimulant, un environnement dynamique pour y faire grandir les familles ainsi qu'un lieu où les gens peuvent vieillir en paix et en santé.

Sachant cela, il était tout naturel pour les élus et les gestionnaires de la ville de se doter de la Politique familiale municipale et démarche Municipalité amie des aînés de Saint-Raymond. Cette politique et cette démarche doivent refléter les valeurs des citoyens et répondre aux multiples besoins de chacun des membres de la famille qui la composent.

Cette réflexion qui vous est présentée ici est le fruit de plusieurs mois de travail. Elle a été réalisée par des femmes et des hommes représentatifs de familles et d'individus différents qui forment notre communauté. Elle est aussi le résultat d'un vaste processus de consultation et de concertation assurant ainsi la justesse des éléments qu'elle constitue.

La Politique familiale municipale et démarche Municipalité amie des aînés de Saint-Raymond influencera et teintera pour les années à venir les actions et les gestes de la Ville de Saint-Raymond. Les budgets municipaux seront également influencés par le contenu de cette planification. Nous aurons ainsi développé une façon de penser et d'agir en fonction des besoins des familles et des aînés.

Je ne saurais terminer sans remercier tous ceux et celles qui ont travaillé à l'élaboration de ce document. Je vous félicite pour le travail accompli.

*Daniel Dion*



## Mot de la conseillère municipale responsable des questions familiales

C'est avec enthousiasme que les membres du Conseil municipal de la ville de Saint-Raymond ont accueilli l'opportunité du ministère de la Famille et des Aînés, qui a défrayé les dépenses inhérentes à la démarche menant à la rédaction et à l'adoption de la Politique familiale municipale et démarche Municipalité amie des aînés de Saint-Raymond, en ayant à l'esprit que la majorité des familles et des aînés ont envie de leur dire : « C'est bon de vivre à Saint-Raymond ! »

Bien que naturellement les élus ont privilégié des services et des infrastructures municipales en ayant en perspective l'amélioration de la qualité de vie de ses familles et de ses aînés, cette nouvelle politique et démarche a été une occasion unique de faire appel et d'unir toutes les forces vives de notre milieu pour connaître l'opinion de tous afin de favoriser une meilleure qualité de vie des familles et des aînés dans notre municipalité.

En prenant en considération les objectifs déterminés dans le plan suggéré par les personnes qui ont répondu à nos divers sondages, tous comprendront l'importance qui a été accordée aux éléments fondamentaux d'une qualité de vie. En favorisant nos familles et nos aînés, année après année, l'apport du conseil municipal suscitera plus de mobilisation des citoyens, et le sentiment d'appartenance s'accroîtra encore davantage.

Maintenant, nous pouvons croire que nos jeunes auront encore plus d'espoir, que nos familles actuelles et en devenir seront plus sereines et épanouies, que nos aînés auront envie d'être plus actifs en étant moins esseulés et plus sécurisés et que tous auront la conviction qu'ils ont leur place dans le cœur des élus et dans la communauté.

Je remercie sincèrement tous les partenaires de notre démarche, particulièrement monsieur Jean-Pierre Lamoureux du Carrefour action municipale et famille du Québec, madame Guylaine Tanguay, notre chargée de projet du Centre local de développement de Portneuf, et assurément tous les membres de notre comité local regroupant des personnes très engagées dans notre milieu, qui ont travaillé très sérieusement, avec dévouement et constance pour présenter notre Politique familiale municipale et démarche Municipalité amie des aînés de Saint Raymond.

*Lorraine Linteau*

## Présentation du comité des familles et des aînés

Composé de personnes représentatives du milieu, le comité des familles et des aînés de la Ville de Saint-Raymond est le maître d'œuvre de toutes les étapes qui ont conduit à l'élaboration de la Politique familiale municipale et démarche Municipalité amie des aînés (PFM-MADA).



Photo : Pascal Cothet

Rangée du haut, de gauche à droite: Anselme Trudel, Hélène Thiboutot, Lorraine Linteau, Guylaine Tanguay, René Huard, Michel Fleury, Valérie Paquette, Joanie Châteauvert, Alain Tardif et Viviane Cayer.

Rangée du bas, de gauche à droite : Karen Drolet, Jean-Pierre Lamoureux et Ève Genois.

## Membres du comité des familles et des aînés de Saint-Raymond

### **M. Rolland Dion**

Maire (de novembre 2005 au 4 juin 2011)

### **M. Daniel Dion**

Maire

### **Mme Lorraine Linteau**

Conseillère municipale, responsable des questions familiales (RQF) et présidente du comité des familles et des aînés

### **Mme Hélène Thiboutot**

Conseillère municipale et adjointe à la RQF (de novembre 2009 au 12 août 2011)

### **M. Alain Tardif**

Directeur général de la Ville de Saint-Raymond

### **M. Anselme Trudel**

Citoyen, représentant de la FADOQ Chantejoie de Saint-Raymond

### **Mme Viviane Cayer**

Citoyenne, retraitée du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Portneuf

### **Mme Joanie Châteauvert**

Citoyenne, représentante des jeunes et des familles en devenir

### **Mme Karen Drolet**

Citoyenne, représentante de la maison des Jeunes de Saint-Raymond

### **M. Michel Fleury**

Citoyen, représentant des aînés

### **Mme Ève Genois**

Citoyenne, représentante des familles

### **M. René Huard**

Citoyen, retraité de la Commission scolaire de Portneuf

### **Mme Valérie Paquette**

Citoyenne, représentante des jeunes et des familles en devenir

### Soutien technique :

### **Mme Guylaine Tanguay**

Agente de développement rural, Centre local de développement (CLD) de Portneuf et chargée de projet

### **M. Jean-Pierre Lamoureux**

Formateur, Carrefour action municipale et famille du Québec

Nous tenons à souligner la participation de M. Martin Moisan, qui s'est joint au comité à certaines étapes de la démarche.

## Préambule

Depuis toujours, la Ville de Saint-Raymond propose des conditions de vie favorables à l'épanouissement des familles et des aînés de son territoire. Rappelons ici la politique de tarification familiale pour l'inscription aux activités de loisirs pour les enfants d'une même famille ou encore l'aide financière pour favoriser la participation des enfants de familles plus démunies, par l'intermédiaire du Fonds d'accessibilité aux sports et loisirs de Saint-Raymond, lequel existe depuis 2005. Ces actions témoignent d'une volonté collective de s'assurer que toutes les actions et décisions soient prises en fonction d'une philosophie de « **penser et agir famille** » dans les axes d'intervention sur lesquels la Ville a juridiction.

C'est avec une réelle volonté de répondre aux besoins évolutifs de ses familles et de ses aînés et en regard de sa situation démographique que la Ville de Saint-Raymond a amorcé simultanément l'élaboration d'une politique familiale municipale (PFM) et emprunté le virage du vieillissement actif sous l'égide de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Reconnaissante de l'apport des familles et des aînés au dynamisme municipal et en tant que palier gouvernemental le plus près des familles et des aînés, la Ville s'est reconnue un rôle déterminant à jouer auprès de ceux-ci.

Les réalités qui composent le quotidien des familles et des aînés d'aujourd'hui ont bien évolué et, par conséquent, de nouveaux enjeux s'imposent et appellent à la mise en place de mesures novatrices et probantes pour les soutenir dans leurs responsabilités. La Ville entend donc exercer une influence bénéfique sur la qualité du milieu de vie dans le respect et les limites de son champ de responsabilités. Dans ce contexte, la Ville reconnaît son rôle spécifique et exercera son « leadership » auprès de la communauté. Pour ce faire, la Ville entend collaborer avec les différents partenaires locaux et régionaux afin de permettre un développement familial dynamique et durable et de soutenir les aînés pour leur assurer un vieillissement actif.

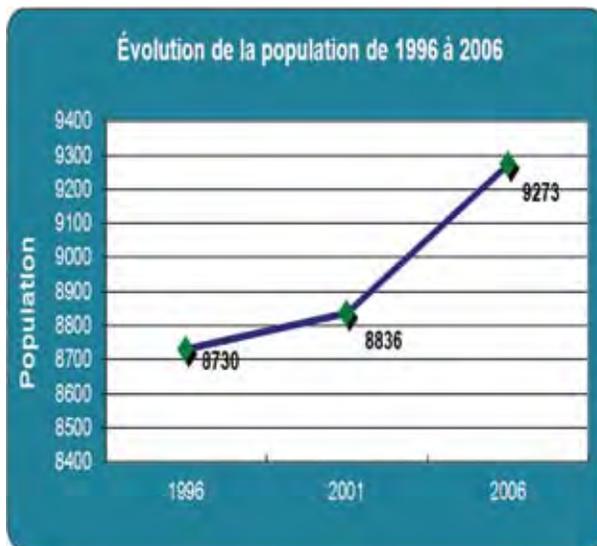
La réalisation de ce document est le fruit de plus de 20 mois de travail de la part du comité des familles et des aînés, des élus et du personnel-cadre des différents services municipaux. C'est aussi l'écho de plus de 460 citoyens et la réflexion partagée avec les organismes du milieu, qui nous ont exprimé leurs visions en répondant aux différentes étapes de consultation à l'égard des besoins des familles et des aînés de la ville de Saint-Raymond.

## Portrait du milieu municipal raymondois

Afin d'élaborer une PFM-MADA représentative du milieu, nous avons procédé à l'élaboration du profil sociodémographique de Saint-Raymond. Voici les faits saillants :

### ➤ La population

L'évolution de la population de la ville de Saint-Raymond est en croissance. Avec une population totale de 9 592 personnes, la ville de Saint-Raymond s'avère être la plus peuplée des dix-huit villes et municipalités constituantes de la MRC de Portneuf. Saint-Raymond figure parmi les 9 municipalités de la MRC de Portneuf ayant connues une augmentation de population durant la période 1996-2006. En 2006, la population de Saint-Raymond représentait 19,9 % de l'ensemble de la MRC de Portneuf.



#### De 1996 à 2006 :

Saint-Raymond = + 6,2 %  
MRC de Portneuf = + 2,9 %  
Capitale-Nationale = + 4,1 %

Le Québec = + 5,3 %

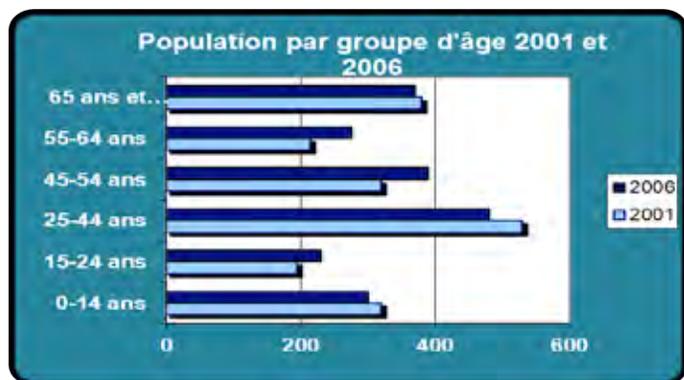
La répartition de la population de 2006 par sexe démontre que 49,7 % (4 605) de la population est de sexe masculin et 50,3 % (4 665) est de sexe féminin.

Source : Statistique Canada, recensements 1996, 2001 et 2006



## ➤ L'âge de la population

Entre 2001 et 2006, la Ville a connu des diminutions de population dans les tranches d'âge 0-14 ans, 25-44 ans et 65 ans et plus. Parallèlement, des gains importants dans les tranches d'âge 45-54 ans et 55-64 ans ont été enregistrés, et cela, au-delà des moyennes régionales et provinciales. Des projections de population démontrent que 50 % de la population sera âgée de 50 ans et plus en 2014, un taux que la MRC de Portneuf atteindra trois ans plus tard<sup>1</sup>. L'âge médian était de 45,5 ans en 2006 comparativement à 41 ans pour le reste du Québec.



Source : Statistique Canada, recensements 2001 et 2006



## ➤ Les familles

À l'instar de sa population, le nombre de familles raymondoises a aussi connu une augmentation entre 2001 et 2006, passant de 2 515 à 2 765. De ce nombre, 1 580 sont des couples mariés, 805 vivent en union libre et 380 sont des familles monoparentales. On note toutefois des changements dans les structures familiales. Ainsi, les familles comptant un couple marié sont à la baisse au profit des familles comptant un couple de parents en union libre. On dénombre 100 familles monoparentales de plus en 2006 par rapport à 2001. En 2006, le nombre moyen de personnes dans les familles de Saint-Raymond est de 2,8.



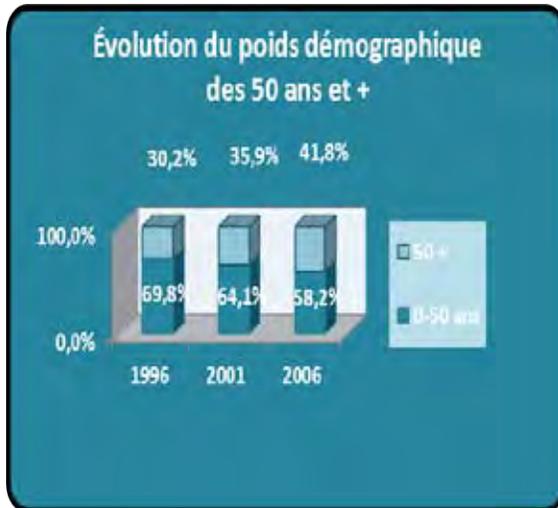
Nombre moyen de personnes dans les familles	2001	2006
Famille couple marié	3	2,8
Famille couple en union libre	3,1	2,9
Famille monoparentale - sexe féminin	2,4	2,5
Famille monoparentale - sexe masculin	0	2,2
<b>Nombre moyen - toutes familles confondues</b>	<b>2,4</b>	<b>2,8</b>

Source : Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

<sup>1</sup> Portrait des perspectives d'avenir des 50 ans et plus dans Portneuf, GENIVAR, novembre 2008

## Les aînés

La population des 50 ans et plus de la ville de Saint-Raymond est en constante progression. Ainsi, de 1996 à 2006, la population de cette tranche d'âge a augmenté significativement, passant de 2 630 en 1996 à 3 875 en 2006. La répartition des personnes âgées de 50 ans et plus par sexe démontre des disparités. En effet, la proportion d'hommes dans les tranches d'âge de 50 à 64 ans est supérieure à celle des femmes. Toutefois, à partir de 65 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

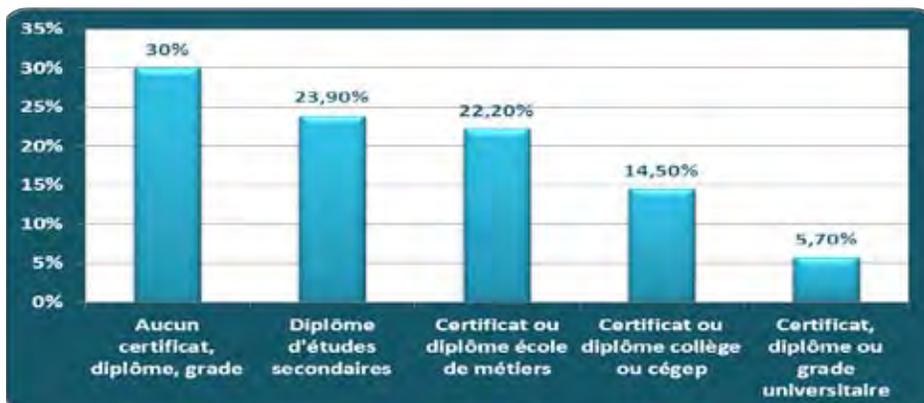


Saint-Raymond				
Groupe d'âge	Total		Hommes	Femmes
	n	% population	n	n
50-54 ans	775	8,40 %	400	375
55-59 ans	750	8,00 %	380	370
60-64 ans	655	7,00 %	330	325
65-69 ans	515	5,50 %	245	275
70-74 ans	410	4,40 %	205	200
75-79 ans	375	4,00 %	180	195
80-84 ans	235	2,50 %	85	155
85 ans et +	160	1,70 %	40	125

Source : Statistique Canada, recensement 2006

## La scolarité

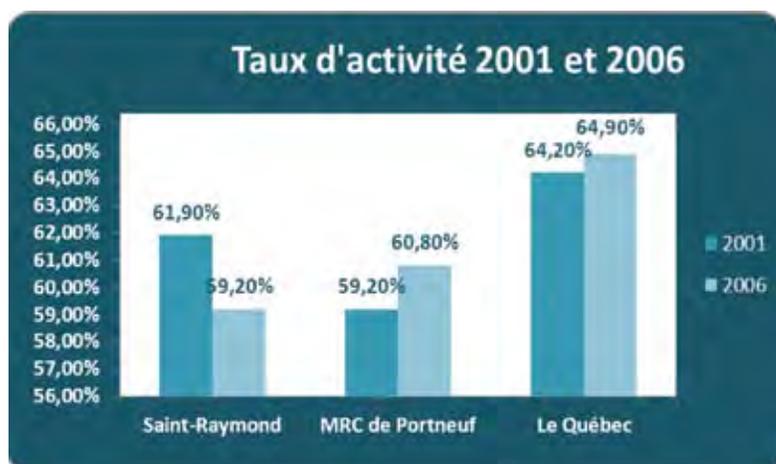
La population de la ville de Saint-Raymond présente une scolarisation inférieure à la moyenne provinciale. Environ 15 % de la population détient un diplôme d'études collégiales, et cette proportion baisse à près de 6 % pour le diplôme universitaire. Plus du quart de la population résidant à Saint-Raymond a quitté l'école avant l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. La proportion de personnes ne détenant pas de diplôme tend à augmenter avec l'âge. Près de 30 % de la population raymondnoise âgée de 15 ans et plus ne détient aucun diplôme.



Source : Statistique Canada, recensement 2006

## Le marché de l'emploi

Le taux d'activité présente une légère baisse contrairement à la MRC et au reste du Québec. L'arrivée significative de nouveaux retraités pourrait en partie expliquer cette diminution. L'écart tend à diminuer depuis 2006 se rapprochant ainsi de la moyenne régionale.



Source : Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Le taux d'emploi est, quant à lui, demeuré stable. Il est comparable à celui de la MRC tout comme le taux de chômage qui ne cesse de diminuer depuis 2001 passant de 11,9 % à 7,8 %.



Source : Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

À Saint-Raymond, 2 385 personnes, soit 56 % de la population active de la ville, travaillent dans les limites de la MRC de Portneuf. De ce nombre, 1 655 personnes travaillent à l'intérieur des limites de Saint-Raymond même. En contrepartie, environ 1 000 personnes de l'extérieur de Saint-Raymond occupent un emploi à l'intérieur des limites de la ville de Saint-Raymond.

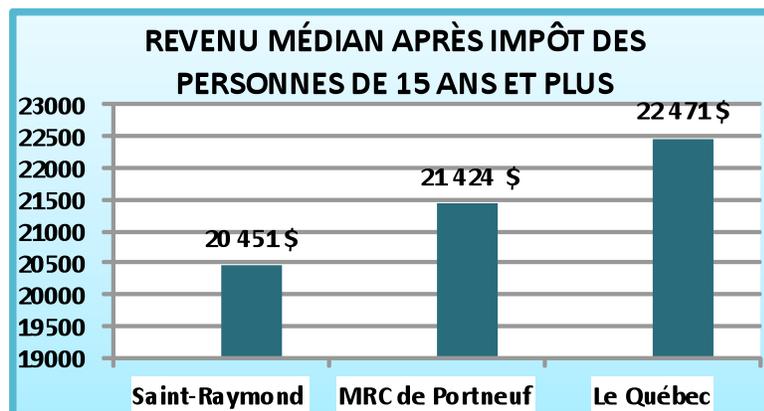
La répartition des emplois occupés par la population active de Saint-Raymond par secteur d'activité démontre une plus forte concentration dans certains secteurs. Ainsi, les secteurs de la fabrication, du commerce de détail, des soins de santé et services sociaux et autres services drainent une forte proportion des emplois.

Territoires	Saint-Raymond		MRC Portneuf		Québec	
	N	%	N	%	N	%
Agriculture et autres ressources	210	4,6%	1 425	6,2%	145 985	3,7%
Construction	295	6,5%	1305	5,6%	205 665	5,2%
Fabrication	875	19,25%	4250	18,3%	573 550	14,6%
Commerces de gros	135	3%	910	3,9%	173 190	4,4%
Commerces de détail	665	14,6%	2835	12,2%	472 030	12%
Finance et services immobiliers	170	3,7%	1040	4,5%	211 230	5,4%
Soins de santé et services sociaux	615	13,5%	2590	11,2%	441 705	11,2%
Service d'enseignement	215	4,7%	1415	6,1%	270 895	6,9%
Service de commerce	455	10%	2695	11,6%	673 565	17%
Services autres	905	19,9%	4690	20,2%	761 855	19,4%

Source : Statistique Canada, recensement 2006

## Les revenus

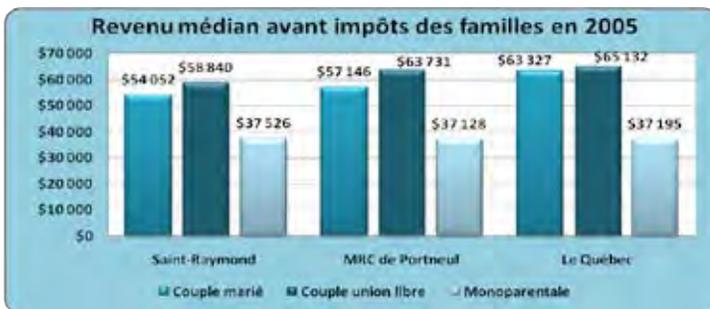
En 2005, le revenu médian<sup>2</sup> des personnes de 15 ans et plus après impôts pour Saint-Raymond était de 20 451 \$. Ce qui est inférieur à ceux de la MRC de Portneuf, 21 424 \$, et du Québec, 22 471 \$. Par ailleurs, le revenu médian des femmes représente seulement 60 % de celui des hommes (15 568 \$ versus 25 937 \$), soit un écart de 10 369 \$. Pour la MRC de Portneuf, cette proportion est de 60 % et de 72 % pour le Québec. De son côté, le revenu moyen des 65 ans et plus a légèrement progressé de 2001 à 2006, passant de 18 924 \$ à 19 052 \$.



Source : Statistique Canada, recensement 2006

<sup>2</sup> Le revenu médian est le revenu qui divise la population en deux parties égales, c'est-à-dire tel que 50 % de la population ait un revenu supérieur et 50 % un revenu inférieur.

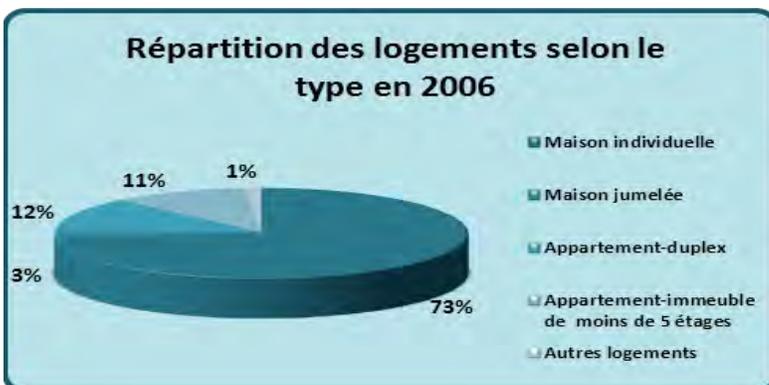
Le graphique suivant démontre des écarts significatifs entre la ville de Saint-Raymond, la MRC de Portneuf et l'ensemble du Québec quant au revenu médian des familles. Globalement, le revenu médian de tous les types de familles confondus pour Saint-Raymond (51 864 \$) est inférieur à celui de la MRC (56 146 \$) et celui de l'ensemble du Québec (58 678 \$). La même situation prévaut pour ce qui est des familles comptant un couple marié et des familles comptant un couple en union libre. Toutefois, le revenu médian des familles monoparentales est relativement similaire à ceux de la MRC de Portneuf et du Québec.



Source : Statistique Canada, recensement 2006

## Le logement et l'habitation

Plus de trois quarts des ménages de Saint-Raymond sont propriétaires de leur logement, ce qui est près de 20 % plus élevé que pour la province de Québec (60,1 %). En ce qui a trait au mode d'occupation des logements privés occupés (3 970), on dénombre, en 2006, 3 010 logements possédés (75,8 %) et 970 logements loués (24,2 %). De plus, les logements construits avant 1986 correspondent à 74 % du parc résidentiel de Saint-Raymond.



Source : Statistique Canada, recensement 2006



# Sondages et consultations

## ↳ Consultation publique

Dans le cadre de la démarche PFM-MADA, une consultation publique a été réalisée. Voici les principaux éléments :

### Général

- **462** personnes ont répondu à ce questionnaire pour un taux de réponse de **10,4 %**.
- La moyenne d'âge des répondants est de **55,3 ans**.
- **62,9 %** des répondants sont de sexe féminin.

### Vivre à Saint-Raymond

- Les principales raisons évoquées pour vivre à Saint-Raymond sont : le lieu de naissance (**58 %**), le cadre de vie nature (**43,9 %**), l'emploi (**17,7 %**) et les services offerts (**16,2 %**).
- **88,7 %** des répondants recommanderaient la ville de Saint-Raymond comme milieu de vie.

### Moyens de communication

- Le Martinet, journal local, est consulté par **92 %** des répondants, le Courrier de Portneuf, journal régional, par **70,1 %** et la télévision communautaire CJSR, par **47,6 %**.
- **24 %** des répondants font connaître leurs idées et leurs préoccupations par l'intermédiaire des élus, **19,7 %** le font par le biais des employés municipaux et **33,1 %** ont mentionné ne pas faire connaître leurs idées et leurs préoccupations à la Ville.

### Connaissances sur les interventions existantes

- **80 %** des 17 mesures présentées sont connues par plus de **50 %** des répondants.
- Les mesures connues **par moins de 50 %** des répondants sont majoritairement des mesures **touchant les familles avec de jeunes enfants**, ce qui s'explique par la moyenne d'âge assez élevée des répondants.
- Les mesures les plus connues touchent majoritairement **l'offre d'activités et de loisirs ainsi que les infrastructures**.

## Satisfaction envers les activités et les services offerts

- Globalement, **les répondants sont très satisfaits ou satisfaits** des 29 éléments mentionnés dans le questionnaire.
- Les points qui ressortent comme les plus satisfaisants sont le Service des incendies, le maintien d'un aspect visuel agréable dans la municipalité, la sécurité et l'aménagement des lieux publics, l'accueil des citoyens au conseil municipal, les heures d'ouverture des services municipaux et l'accès à des espaces verts, des parcs et des sentiers.
- Les points qui ressortent comme les moins satisfaisants sont l'accueil des nouveaux arrivants, les activités de formation et la bibliothèque.

## Services de garde

- **2,2 %** des répondants utilisent un service de garde.
- **5** répondants ont mentionné être en attente d'une place.

## Pratique des loisirs

- **79,4 %** des répondants pratiquent des activités de loisirs dans la municipalité.
- **9,7 %** des répondants pratiquant une activité de loisirs dans un autre endroit que Saint-Raymond ont mentionné une municipalité située **dans la MRC de Portneuf** et **5 %** ont mentionné Québec.
- Les activités nommées par les répondants sont très diversifiées, mais les suivantes sont les plus souvent citées : marche et randonnée pédestre (**39,2 %**), vélo (**31,8 %**) et ski et planche à neige (**14,3 %**).
- Les principales contraintes quant à la participation des familles et des aînés aux activités sont le manque de disponibilité (**26,6 %**), le conflit d'horaire (**14,5 %**), la capacité financière (**8,7 %**) et le nombre de places insuffisant (**5,4 %**).

## Suggestions d'activités et de loisirs par groupes d'âge

Parmi les suggestions énumérées, les suivantes ont été les plus mentionnées par les répondants : activités pour les aînés, activités culturelles, amélioration de la bibliothèque et parcs pour enfants avec des jeux d'eau.

## Besoins à prioriser dans la politique familiale et des aînés

Les **5** besoins jugés les plus importants parmi ceux mentionnés sont les suivants : le logement (**24,9 %**), les espaces et les lieux récréatifs (**12,1 %**), les activités culturelles (**10,2 %**), les réseaux d'entraide (**9,3 %**) et les mesures de sécurité dans les lieux publics (**8,4 %**).

## Suggestions de mesures pour les familles et les aînés

Les mesures les plus fréquemment nommées s'inscrivaient dans les catégories suivantes : le maintien à domicile des aînés, l'aménagement de parcs et d'une plage, la diversification des activités pour les familles et les jeunes enfants, l'aménagement d'une piscine, l'amélioration de la bibliothèque, l'accueil des nouveaux arrivants et l'augmentation de la sécurité publique.

### ↳ Consultation auprès des cadres municipaux

Le 28 février 2011, le comité des familles et des aînés rencontrait les directeurs des services municipaux afin de connaître leurs visions. À l'instar des familles et des aînés, les cadres municipaux ont été consultés à partir des champs d'intervention dans lesquels la Ville peut exercer des compétences : aménagement du territoire, transport et habitation, administration municipale et communications, préservation de l'environnement et qualité du milieu de vie, loisirs, culture et sports, santé et sécurité, vie citoyenne, communautaire et associative et éducation et services de garde. Voici donc les éléments de discussions qui résultent du groupe de discussion par champs d'interventions.

### Aménagement du territoire, transport et habitation

1. Améliorer la démarche auprès des promoteurs immobiliers;
2. Créer des espaces verts dans les zones immobilières (modèle Arvida);
3. Développer la mixité résidentielle pour les nouveaux projets;
4. Aménager des sentiers pédestres isolés du trafic routier;
5. Contrer la rareté des logements locatifs de bonne qualité et les offres pour l'ensemble des clientèles;
6. Offrir deux aller-retour Québec Saint-Raymond quotidiennement, d'horaires différents;
7. Aménager des pistes pour triporteurs;
8. Installer des jeux d'eau dans la cour d'école Saint-Joseph, située près de la piste cyclable;
9. Créer un réseau de sentiers reliant différents points d'intérêts; ce réseau serait à la fois récréatif et utilitaire, il permettrait le rapprochement de certains secteurs; (côte Joyeuse – centre-ville);
10. Éclairer la piste cyclable le long de la rivière et du sentier de glace en hiver.

### Préservation de l'environnement et qualité du milieu de vie

1. Éliminer complètement les rejets dans les cours d'eau avec la surveillance de la Ville;
2. Instaurer des mesures facilitantes et incitatives à l'égard de gestes écoresponsables;
3. Instaurer un règlement interdisant l'épandage de pesticides et favorisant la protection et la réfection des rives et des bandes riveraines;
4. Contourner le trafic lourd du centre-ville;
5. Harmoniser l'affichage dans le Grand Rang;
6. Restaurer le secteur ouest de l'avenue Saint-Jacques et réaménager le secteur urbain de la côte Joyeuse.

## Loisirs, culture et sports

1. Maintenir l'offre d'activités à coût moindre que d'autres municipalités;
2. Défrayer aussi en partie ou en totalité les frais d'inscription grâce au fonds d'accessibilité aux sports et loisirs pour les familles à faible revenu; les activités de la FADOQ ne sont pas adaptées aux besoins des aînés;
3. Noter que la proximité de Québec nuit;
4. Offrir des horaires accessibles suivant le calendrier scolaire et prévoir des mécanismes pour favoriser la conciliation travail-famille;
5. Organiser un camp de jour anglophone;
6. Améliorer l'attente lors de la première journée des inscriptions et bonifier l'offre d'activités culturelles et d'activités de loisirs pour les 3-5 ans;
7. Augmenter le nombre d'activités gratuites pour les familles et les aînés;
8. Mettre en place un café-rencontre pour les aînés plus dynamique que celui du centre d'achat;
9. Mettre en place un lieu de rencontre (avec un réseau sans fil) afin d'offrir des cours d'informatique et de langues;
10. Offrir gratuitement une ligue de hockey et le patinage libre pour les aînés;
11. Aménager une piscine et des jeux d'eau et développer le ski de fond.

## Santé et sécurité

1. Rendre les toilettes des terrains de sport et du centre multifonctionnel accessibles;
2. Bonifier l'offre de services pour permettre et favoriser le maintien à domicile;
3. Améliorer l'éclairage d'une partie des trottoirs et sécuriser l'intersection de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville et de la rue Saint-Joseph;
4. Mettre en place un sens unique sur une partie de Saint-Cyrille et de Saint-Joseph;
5. Réaménager la côte Joyeuse et le Grand Rang (piste cyclable, éclairage);
6. Instaurer des programmes de prévention, de sensibilisation;
7. Appuyer le CSSSP pour le développement de services spécialisés et l'ajout d'équipements d'urgence afin d'éviter les déplacements vers Québec;
8. Collaborer à la construction d'un bâtiment administratif afin de libérer des espaces pour des lits de soin;
9. Mettre en place un point de service en santé mentale en collaboration avec l'Arc-en-ciel;
10. Développer des partenariats avec les pharmaciens à titre de premières ressources;
11. Développer un réseau piétonnier été-hiver isolé du réseau routier;
12. Organiser des cuisines collectives pour les jeunes retraités;
13. Installer des toilettes sèches et des distributeurs de sacs pour les excréments de chiens dans les lieux publics;
14. Diminuer les risques de chutes de glace sur les trottoirs.

## **Vie citoyenne, communautaire et associative**

1. Mettre en place une politique de communication englobant la reconnaissance;
2. Créer un comité de citoyens et un forum à partir du site Internet de la Ville;
3. Instaurer une tribune téléphonique avec le maire, après les séances publiques du conseil;
4. Inviter les aînés à participer à la vie citoyenne;
5. Profiter de la FADOQ pour assurer la communication auprès des aînés;
6. Utiliser des affiches promotionnelles aux entrées de la ville;
7. Offrir des services et des communications adaptés aux différentes clientèles;
8. Établir des liens avec les médias sociaux;
9. Organiser une semaine intergénérationnelle;
10. Offrir des outils d'information, des références et du parrainage aux nouveaux arrivants et aux nouveaux retraités;
11. Recruter de nouveaux bénévoles (de plus en plus difficile, les aînés ont moins d'intérêt pour le bénévolat).

## **Éducation et services de garde**

1. Ne pas négliger les services aux familles;
2. Ajouter du personnel qualifié pour les clientèles ayant des limitations physiques ou intellectuelles;
3. Augmenter le nombre de places en centre de la petite enfance;
4. Arrimer les services de garde entre les personnes retraitées et le réseau;
5. Prolonger le camp de jour jusqu'au début des classes;
6. Installer un ascenseur à l'école Saint-Joseph pour permettre l'accès aux enfants ayant des limitations physiques.



## ↳ Consultation auprès des organismes

Du 11 avril au 22 mai 2011, plus de trente-cinq (35) organismes ont été invités à répondre à un questionnaire afin de connaître leur perception en regard des besoins et de la qualité de vie des familles et des aînés de la ville de Saint-Raymond. Au total dix-sept (17) organismes ont répondu à l'exercice de consultation pour un taux de participation de près de 50 % des organismes sollicités. Vous retrouverez la liste ci-dessous.

Cet exercice a permis de valider les résultats des étapes de consultation précédentes, lesquelles ont été tenues auprès de la population et des cadres municipaux. De plus, tous se sont montrés intéressés à collaborer dans le cadre du déploiement de la PFM-MADA de la Ville de Saint-Raymond.

### **Noms des organismes qui ont répondu au questionnaire**

1. Arc-en-ciel
2. Carrefour FM
3. Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf
4. Centre de la petite enfance Nid des petits inc.
5. Centre de santé et services sociaux de Portneuf
6. Comité jeunesse Portneuf
7. Comité Vas-y
8. Coopérative de solidarité Vallée Bras-du-Nord
9. Entraide communautaire le Halo
10. FADOQ Chantejoie
11. Le CERF volant
12. Les Habitations Saint-Raymond
13. Maison des Jeunes
14. Portneuf en forme
15. Service de garde le Jardin bleu
16. Société du patrimoine de Saint-Raymond
17. SOS accueil

La Ville de Saint-Raymond offre déjà beaucoup pour la vie des familles et des aînés, la perception est bonne. Elle entend toutefois faire mieux encore et répondre aux attentes des familles à partir d'une vision de développement durable construite sur une philosophie de penser et agir familles et aînés.

## Définition de la famille

Pour la Ville de Saint-Raymond, la famille est un regroupement de personnes de tous les âges unies par des liens multiples et variés (responsabilités parentales, biologiques, adoptives ou substitutives). C'est un lieu d'entraide, de soutien, d'échange et de transmission de valeurs (morales, culturelles, sociales). Elle évolue selon les différentes étapes de son cycle de vie. La famille est appelée à assurer la continuité de la communauté. Elle permet de façonner l'identité et l'épanouissement de ses membres.

## Valeurs

La famille s'identifie aux valeurs qui guident ses relations. Tous et toutes ont été en contact avec plus ou moins le même système de valeurs par l'entremise de l'éducation que procure la cellule familiale et aussi par l'environnement socioculturel que partagent les citoyens de la communauté raymondoise. Par définition dans ce contexte, les valeurs sont les qualités qu'une communauté considère comme importantes en tant que principes pour conduire son action et qui sont intrinsèquement louables. La PFM-MADA de la Ville de Saint-Raymond prend donc son appui sur les valeurs suivantes :

- L'appartenance
- L'entraide
- L'équité
- La participation citoyenne
- La solidarité

## Mission

Par la PFM-MADA, la Ville de Saint-Raymond s'engage à maintenir et à soutenir la qualité de vie et le bien-être des familles et des aînés de Saint-Raymond en contribuant à l'amélioration d'un milieu de vie favorable et stimulant.

## Principes directeurs

Inspirés des valeurs, ces principes directeurs sont les lignes directrices qui ont conduit à l'élaboration de la politique familiale municipale et de son plan d'action en faveur des familles et des aînés. Ils guideront les responsables municipaux dans les orientations et les interventions lors de toute prise de décision :

1. La Ville s'engage à adopter un mode décisionnel « Penser et agir en faveur des familles et des aînés ».
2. La Ville reconnaît et considère les familles et les aînés comme les premiers acteurs de leur développement et de leur environnement.
3. La Ville reconnaît l'importance des liens et des initiatives intergénérationnels afin de valoriser toutes les étapes de la vie et la transmission de la culture, favorisant ainsi le sentiment d'appartenance.
4. La Ville reconnaît que la famille est évolutive selon son cycle de vie et veut répondre à ses besoins spécifiques et diversifiés.
5. La Ville reconnaît l'importance de multiplier les efforts de concertation avec les partenaires du milieu afin de déployer des programmes et des services adaptés à l'intention des familles et des aînés.

## Objectifs généraux

Issue d'une volonté municipale d'améliorer globalement la qualité de vie des familles et des aînés, la PFM MADA poursuit les objectifs généraux suivants :

1. Agir, penser, développer et aménager pour les familles et les aînés;
2. Attirer de jeunes familles et améliorer encore la situation démographique;
3. Favoriser et encourager un vieillissement actif;
4. Développer un sentiment d'appartenance et de cohésion chez les familles de la municipalité et les nouveaux arrivants;
5. Promouvoir la vie familiale et encourager la participation des familles et des aînés dans leur milieu de vie;
6. Encourager la concertation et la communication entre les divers intervenants;
7. Créer des milieux de vie favorables au bien-être et à l'épanouissement des familles et des aînés d'aujourd'hui et de demain;
8. Assurer des services et des activités accessibles, répondant aux besoins des familles et des aînés;
9. Assurer une communication efficace et constante entre les familles, les aînés et les autorités municipales.

## Axes d'intervention

En regard des données du portrait du milieu et des résultats des différentes consultations qui ont été effectuées auprès de la population, des employés municipaux et des organismes, la municipalité privilégie sept champs d'intervention où elle peut agir concrètement soit directement ou en partenariat avec d'autres ressources du milieu (organismes, entreprises, familles, comités locaux et communautaires, aînés).

Dans chacun de ces axes d'intervention, les mesures retenues dans le plan d'action sont de trois ordres :

- Mesures touchant spécifiquement les familles **(F)**
- Mesures touchant spécifiquement les aînés **(A)**
- Mesures intergénérationnelles **(I)**



CHAMP D'INTERVENTION : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TRANSPORT ET HABITATION							
Objectifs	Actions	Clientèle	Responsables/partenaires	2012	2013	2014	2015
Accroître l'offre et l'accès à la propriété individuelle et à des habitations locatives	Développer des programmes d'aide d'accès à la propriété	F	Municipalité Chambre de commerce Institutions financières			X	
	Encourager la construction et la variété des types d'habitation et de propriété : locatif, condominium, en rangée, etc.	F A	Employeur Municipalité Chambre de commerce	X			
	Encourager les développements résidentiels intergénérationnels et intégrer des logements sociaux	F A	Municipalité Promoteurs Entrepreneurs	X			
Augmenter le nombre de résidents à Saint-Raymond	Solliciter les travailleurs non-résidents de Saint-Raymond à s'établir sur le territoire	F A	Municipalité Promoteurs Employeurs Institutions financières Société d'habitation du Québec	X	X	X	X
Favoriser les modes de transport alternatif à l'automobile	Développer des liens piétonniers et cyclables entre les lieux d'habitation et les services publics et privés	F A	Municipalité Ministère des Transports	X	X	X	X
	Améliorer la sécurité des piétons lors de la traversée de rues en priorisant l'intersection Hôtel-de-Ville et Saint-Joseph	F A	Municipalité Ministère des Transports			X	
	Améliorer la qualité des trottoirs	F A	Municipalité	X	X	X	X
	Asphalter la portion de la piste Jacques-Cartier/Portneuf traversant le centre-ville	F A	Municipalité Société de la piste			X	
	Augmenter les aires de repos et les commodités au centre-ville : bancs, toilettes, etc.	F A	Municipalité Commerçants	X	X		
	S'assurer que les espaces publics sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux jeunes familles	F A	Municipalité Commerçants	X	X	X	X

Légende : A = Mesures touchant spécifiquement les aînés – F = Mesures touchant spécifiquement les familles – I = Mesures intergénérationnelles

CHAMP D'INTERVENTION : ADMINISTRATION MUNICIPALE ET COMMUNICATIONS							
Objectifs	Actions	Clientèle	Responsables/partenaires	2012	2013	2014	2015
Assurer la pérennité et le suivi de la politique familiale et de son plan d'action	Créer un comité de suivi sous la présidence de la responsable des questions familiales : rencontres de bilan et présentation de rapports au conseil municipal et à la population	F A	Municipalité	X	X	X	X
Promouvoir l'importance de la famille et des aînés ainsi que les infrastructures et les services qui leur sont offerts	Présenter régulièrement les actions de la PFM-MADA dans la chronique municipale, sous forme d'édition spéciale, et sur le tableau des médias du centre multifonctionnel	F A	Municipalité Comité de suivi	X	X	X	X
	Intégrer et rendre disponible la PFM-MADA sur le site Internet de la municipalité et dans les médias sociaux	F A	Municipalité	X	X	X	X
	Collaborer étroitement avec les médias locaux afin de faire connaître la plus-value des actions municipales envers les familles et les aînés	F A	Municipalité Comité de suivi Médias	X	X	X	X
	Arrimer la démarche PFM-MADA aux différentes planifications de la municipalité	F A	Municipalité Comité de suivi	X	X	X	X
	Faire valoir le rôle des employés municipaux et en faire des personnes-ressources auprès des familles et des aînés	F A	Municipalité	X	X	X	X
Poursuivre les activités de consultation sur les besoins et les opinions des familles et des aînés	Mettre en place un mécanisme afin de recueillir les commentaires et les questions	F A	Municipalité Comité de suivi	X			
	Effectuer une mise à jour régulière du portrait du milieu	F A	Comité de suivi CLD de Portneuf		X		
	Profiter de la journée d'accueil des nouveaux arrivants et de la fête des voisins pour tenir nos connaissances à jour	I	Municipalité Comité de suivi Partenaires		X		X

Légende : A = Mesures touchant spécifiquement les aînés – F = Mesures touchant spécifiquement les familles – I = Mesures intergénérationnelles

CHAMP D'INTERVENTION : ÉDUCATION ET SERVICES DE GARDE							
Objectifs	Actions	Clientèle	Responsables/partenaires	2012	2013	2014	2015
Répondre davantage aux besoins des familles en termes de services de garde	User d'influence afin d'augmenter le nombre de places au Centre de la petite enfance et le nombre de places en garderies familiales accréditées et les maintenir	F	CPE Agence le Kangourou Municipalité	X	X	X	X
	Maintenir un lien étroit entre la municipalité et le conseil d'administration du Centre de la petite enfance Nid des petits inc.	F	Municipalité CPE Agence le Kangourou	X	X	X	X
	Promouvoir la bambinerie	F	Municipalité (loisirs)	X	X	X	X
Favoriser la participation des aînés dans les services de garde et les écoles	Mettre en lien les principaux organismes communautaires avec les écoles, les services de garde et le CPE	I	FADOQ Écoles Services de garde Commission scolaire	X	X	X	X

Légende : A = Mesures touchant spécifiquement les aînés – F = Mesures touchant spécifiquement les familles – I = Mesures intergénérationnelles

CHAMP D'INTERVENTION : LOISIRS, CULTURE ET SPORTS							
Objectifs	Actions	Clientèle	Responsables/partenaires	2012	2013	2014	2015
Améliorer et augmenter les infrastructures afin que celles-ci répondent davantage aux besoins des familles et des aînés	Renouveler les parcs en aménageant des appareils d'entraînement pour adultes et aînés dans certains d'entre eux	F A	Municipalité (loisirs)		X	X	X
	Aménager des terrains de tennis	F	Municipalité (loisirs)		X		
	Aménager des jeux d'eau	F A	Municipalité (loisirs)			X	
	Contribuer à l'amélioration des divers équipements récréatifs et sportifs dans les cours d'école	F A	Municipalité (loisirs)	X	X	X	X
Revoir l'offre d'activités en fonction des intérêts et de la réalité des familles et des aînés	Améliorer le processus des inscriptions	F A	Municipalité	X			
	Développer des activités intergénérationnelles et favoriser le maillage entre les organismes	I	Municipalité Organismes du milieu	X	X	X	X
	Favoriser l'arrimage des horaires des différentes activités afin que les membres d'une même famille puissent y participer	I	Municipalité	X	X	X	X
	Explorer des avenues pour maintenir l'ouverture du camp de jour (ou camp alternatif) jusqu'au début des classes	F	Municipalité Camp Portneuf		X	X	X
	Offrir plus d'activités pour les 0-5 ans	F	Municipalité		X	X	X
Accroître l'accessibilité aux loisirs, à la culture et aux sports	Maintenir l'aide financière existante apportée aux familles	F	Municipalité	X	X	X	X
	Maintenir et élargir la gratuité des activités sportives, culturelles et communautaires	F A	Portneuf en forme Municipalité	X	X	X	X
	Augmenter le nombre de places dans les activités et les cours en fonction de la demande et des disponibilités	F A	Municipalité	X	X	X	X

Légende : A = Mesures touchant spécifiquement les aînés – F = Mesures touchant spécifiquement les familles – I = Mesures intergénérationnelles

CHAMP D'INTERVENTION : PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DU MILIEU DE VIE							
Objectifs	Actions	Cible	Responsables/partenaires	2012	2013	2014	2015
Valoriser le développement d'espaces verts répondant aux réalités et aux besoins des familles et des aînés	Développer le parc riverain Alban-Robitaille, entre le pont Tessier et l'estacade, en lui donnant une vocation intergénérationnelle	F A	Municipalité FADOQ Résidence l'Estacade Commission scolaire	X	X	X	X
	Prolonger le parc riverain jusqu'à la rue Homer-Milot	F A	Municipalité		X	X	
	Installer des bancs dans la ville et dans les parcs municipaux	F A	Municipalité	X			
Sensibiliser les familles et les aînés à l'adoption de comportements écoresponsables	Encourager le compostage domestique	F A	Municipalité Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf	X	X	X	X
	Favoriser l'utilisation des produits d'entretien domestiques biodégradables	F A	Municipalité Commerçants		X	X	X
	Encourager la plantation d'arbres et de végétaux dans l'ensemble de la ville	F A	Municipalité Associations des résidents CAPSA	X	X	X	X
	Encourager une saine utilisation de l'eau potable	F A	Municipalité CAPSA	X	X	X	X
	Mettre en place des distributrices de sacs sanitaires dans les parcs	F	Municipalité		X		

Légende : A = Mesures touchant spécifiquement les aînés – F = Mesures touchant spécifiquement les familles – I = Mesures intergénérationnelles

CHAMP D'INTERVENTION : SANTÉ ET SÉCURITÉ							
Objectifs	Actions	Clientèle	Responsables/partenaires	2012	2013	2014	2015
Augmenter la sécurité des piétons et des personnes à mobilité réduite	Entreprendre la réfection des trottoirs sur les rues Saint-Joseph et Saint-Cyrille	F A	Municipalité	X	X	X	X
	Aménager l'éclairage aux coins des rues et des routes qui le nécessitent	F A	Municipalité	X	X		
	Sécuriser l'intersection de l'avenue Saint-Jacques et de la rue Saint-Cyrille	F A	Ministère des Transports Municipalité	X			
Promouvoir la prévention et la sensibilisation en santé et sécurité aux familles et aux aînés	Offrir des programmes en collaboration avec le Centre de santé et de services sociaux de Portneuf (CSSSP), la Sûreté du Québec (SQ) et le Service des incendies de la Ville de Saint-Raymond	F A	CSSSP SQ Municipalité	X	X	X	X
	Poursuivre le parrainage des pompiers lors de la fête de l'Halloween afin d'assurer la sécurité des tout-petits et ajouter ce service dans les quartiers où il y a une concentration de jeunes familles	F	Municipalité	X	X	X	X
	Soutenir les programmes de protection du voisinage : Bon voisin, bon œil Vous NET pas seul Vieillir en santé	F A	SQ Municipalité	X	X	X	X
Prévenir davantage les abus faits aux aînés	Appuyer le programme Pair	A	SQ	X			
	Promouvoir le programme de sensibilisation Madeleine s'implique de la SQ en regard des abus faits aux aînés	A	SQ CSSSP Mirépi	X	X	X	X

Légende : A = Mesures touchant spécifiquement les aînés – F = Mesures touchant spécifiquement les familles – I = Mesures intergénérationnelles

CHAMP D'INTERVENTION : SANTÉ ET SÉCURITÉ							
Objectifs	Actions	Clientèle	Responsables/partenaires	2012	2013	2014	2015
Soutenir les démarches du CSSSP dans la mise en application de sa planification stratégique 2008-2013	Contribuer à faciliter et à augmenter l'accès aux soins de santé généraux et spécialisés	F A	CSSSP Agence de la santé et de services sociaux	X	X		
Améliorer la qualité de l'air dans les lieux publics	Identifier les aires publiques qui seront désignées sans fumée	F A	CSSSP Municipalité Conseil municipal	X	X	X	
Améliorer l'accessibilité aux toilettes publiques	Identifier les lieux et les heures d'accessibilité (ex. : 6 h à 22 h)	F A	Institutions publiques Municipalité	X	X	X	X

Légende : A = Mesures touchant spécifiquement les aînés – F = Mesures touchant spécifiquement les familles – I = Mesures intergénérationnelles

CHAMP D'INTERVENTION : VIE CITOYENNE, COMMUNAUTAIRE ET ASSOCIATIVE							
Objectifs	Actions	Clientèle	Responsables/partenaires	2012	2013	2014	2015
Appuyer et reconnaître le travail des bénévoles	Maintenir une fête citoyenne annuelle en l'honneur des bénévoles	I	Municipalité Organismes	X	X	X	X
Améliorer les échanges entre les aînés	Développer des activités communautaires favorisant les échanges entre les aînés	A	Municipalité (loisirs) FADOQ CSSSP	X	X	X	X
	Créer un lieu de rencontre et d'échange répondant aux besoins des aînés	A	Municipalité (loisirs) FADOQ CSSSP		X		
Favoriser la participation et l'implication citoyenne et associative	Soutenir l'organisation des fêtes de quartier dans le cadre de la fête des voisins	I	Organismes Journalistes Municipalité	X	X	X	X
	Informar la population de la mission et des services offerts par chacun des organismes	F I	Porte-parole de quartier Municipalité	X	X	X	X
	Sonder la population désireuse de faire du bénévolat en utilisant les médias locaux et compiler le nom des personnes intéressées	I	Médias Municipalité	X	X	X	X
	Offrir des cours préparatoires à l'implication bénévole et orienter les personnes vers les organismes	I	Municipalité Organismes	X	X	X	X
	Poursuivre la collaboration et le soutien aux organismes culturels, sociaux et économiques	F A	Municipalité Organismes	X	X	X	X

Légende : A = Mesures touchant spécifiquement les aînés – F = Mesures touchant spécifiquement les familles – I = Mesures intergénérationnelles

## Mise en œuvre et mécanismes de suivi

La politique familiale municipale (PFM) et la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) de la Ville de Saint-Raymond sont maintenant officielles. Afin d'assurer un déploiement efficace et une mise en œuvre efficiente du plan d'action qui en découle, la municipalité compte sur la collaboration des forces vives du milieu, qui composent la richesse du tissu social raymondois.

Pour ce faire, un mécanisme de suivi sera mis en place. Les élus et les employés municipaux s'assureront de la mise en œuvre du plan d'action en collaboration avec le comité de suivi.

## Conclusion

La Ville de Saint-Raymond est fière d'avoir doté les familles et les aînés d'une politique familiale municipale et d'une démarche Municipalité amie des aînés, ce qui témoigne de sa volonté de penser et agir famille en plus de favoriser le vieillissement actif au sein des interventions municipales.

Maintenant, sa mise en œuvre repose sur la volonté du milieu d'adhérer au plan d'action pour maintenir la synergie et en faire l'outil de développement et de mobilisation de la communauté et, de plus, pour poursuivre l'atteinte des objectifs afin de construire ensemble un milieu favorable à l'épanouissement et au renouvellement de la communauté.

## Remerciements

Au nom du conseil municipal, je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui ont collaboré aux nombreuses étapes de l'élaboration de la PFM-MADA, tout particulièrement le ministère de la Famille et des Aînés, le Carrefour action municipale et famille et le Centre local de développement de Portneuf. Finalement, nous offrons nos remerciements aux citoyens, aux cadres municipaux et aux organismes qui ont pris le temps de répondre lors des différentes étapes de consultation.

*Lorraine Linteau, responsable des questions familiales*



## Bibliographie

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE. Guide d'information sur la politique familiale municipale (PFM), 2009.

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE. Outils de formation pour la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), 2010.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. Favoriser le vieillissement actif au Québec, 2010.

STATISTIQUE CANADA. Profil des communautés de 2001.

STATISTIQUE CANADA. Profil des communautés de 2006.

## Sites Internet

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE. [www.carrefourmunicipal.qc.ca](http://www.carrefourmunicipal.qc.ca).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. [www.isq.gouv.qc.ca](http://www.isq.gouv.qc.ca).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS. [www.mfa.gouv.qc.ca](http://www.mfa.gouv.qc.ca).

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PORTNEUF. [www.mrcportneuf.com](http://www.mrcportneuf.com).

STATISTIQUE CANADA. [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

VILLE DE SAINT-RAYMOND. [www.villesaintraymond.com](http://www.villesaintraymond.com).



---

Saint-Raymond,  
à l'écoute de ses familles  
et de ses aînés...  
*pour mieux agir !*

## Remerciements



Ville de Saint-Raymond